

Vos tarifs au quotidien

Entreprises et Institutionnels

Principales conditions tarifaires 2025

En vigueur au 1^{er} juin 2025

Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA
(sauf indications HT)

Sommaire



Dates de valeur

4



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

5



Banque à distance

7



Moyens et opérations de paiement

9



Effets de commerce

15



Irrégularités et incidents

16



Financements bancaires

17



Opérations à l'international

21



Épargne, titres et placements financiers

25



Assurances et prévoyance collectives

27



Résoudre un litige

28



Bon à savoir !

Retrouvez dans ces rubriques « **Bon à savoir !** », tout au long du livret, les infos, les notes, les remarques à retenir.



DATES DE VALEUR

Principales dates de prise en compte des opérations ^(1*).

Opérations	Date de valeur	Observations
Versement espèces	J	J = jour de versement à l'agence ou sur les automates de dépôts
Retraits espèces - à l'agence	J	J = jour du retrait à l'agence
Remise de chèques - remise globale	J + 1 calendaire	J = jour de remise à l'agence
- Télécote	J + 1 ouvré	J = jour d'arrivée des chèques au centre de tri
- International Euro	D	D = date indiquée par la banque étrangère
- International Devises	D + 2 jours ouvrés boursés	D = date indiquée par la banque étrangère
Remise d'effets - effets domiciliés à échéance	E + 2	E = date d'échéance (Remise faite 6 jours avant l'échéance)
- effets domiciliés à vue ou échus	R + 8	R = date de remise au guichet
Remises SDD CORE (standard)	E	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée)
Remises SDD B2B (interentreprises)	R + 2	R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
Remise de paiement par carte	J + 1 calendaire	J = jour de télécote
Virement - interne crédit	J	J = jour de réception ou d'émission
- externe crédit	J	
- à échéance	J	J = jour d'échéance
- International Euro et Devises sans conversion	D	D = date indiquée par la banque étrangère
- International Devises avec conversion	D + 2 jours ouvrés boursés	D = date indiquée par la banque étrangère
Paiement chèque	J	
Paiement d'effets	J	
Paiement avis de prélèvement	J	
Opérations sur prêts	J	
Opérations sur titres - opérations OPCVM	J	
- opérations Bourse	J + 3	
Virement - externe débit	J	
- interne débit	J	
Impayés (chèques, effets)	J	J = date de crédit en compte de l'opération initiale

(1) sous réserve d'acceptation de la banque.

* date exprimée en jours ouvrés sauf exceptions précisées.



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE EN EUROS

Ouverture, clôture

Ouverture de compte - compte courant	GRATUIT
Clôture de compte	GRATUIT

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel (papier ou électronique) ⁽¹⁾	GRATUIT
Relevé de compte journalier, décadaire ou à la quinzaine – format électronique uniquement ⁽²⁾	GRATUIT

Relevés monétiques

Relevé mensuel détaillé des remises cartes (selon réglementation IFR *) papier CAEL ou EDI	12,50 € GRATUIT
Récapitulatif mensuel des frais d'encaissement par carte	GRATUIT
Relevé mensuel de remises cartes	GRATUIT

* IFR : Interchange Fee Regulation, règlement européen

Réédition relevé de compte

Forfait + par relevé	7,46 € HT 1,87 € HT
-------------------------	------------------------

Autres relevés

Relevé annuel des frais bancaires ⁽¹⁾	GRATUIT
Relevé annuel sur instruments financiers	GRATUIT

(1) Dont relevé en braille

(2) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

Gestion du compte

Frais de tenue de compte	
Entreprises	23 €/MOIS
Grandes Associations	10 €/MOIS
Commission de mouvement (Calculée sur le cumul des opérations de débit du mois, Prélèvement mensuel)	
Entreprises	0,09 % avec MINI 7,50 €
Associations	0,09 % avec MINI 7,50 €
Frais annuels de tenue de dossier administratif	200 € HT
Forfait des opérations courantes illimitées : virements SEPA (internes et externes), prélèvements SEPA et TIP SEPA	1,05 €/MOIS
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais de recherche (documents et/ou opérations bancaires et/ou copies de chèques avec bénéficiaires externes) ⁽²⁾	
Forfait	13 € HT
+ par document	1,75 € HT
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	112,50 € HT
Frais de gestion de compte inactif ⁽¹⁾ Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30 €/AN MAX
CA E-Cash management	Nous consulter
Centralisation de trésorerie ou de recettes	Nous consulter
Convention fusion d'échelles d'intérêts	47,05 €/TRIM
Relevé d'échelle simple	Nous consulter
Relevé d'échelle de compte fusionnés	Nous consulter
Taux annuels intérêts débiteurs (hors découvert autorisé) *	Nous consulter

* taux débiteur = TEM + 31% du TEM

TEM : moyenne arithmétique des TEG observés par la BDF aux établissements de crédit.

Autres services

Coffres (TVA)	
Ouverture coffre (clé perdue/cassée)	433,33 € HT
Dans le cas où le rendez-vous ne serait pas honoré	216,67 € HT
Location coffre saisonnière	A PARTIR DE 9,17 € HT/MOIS
Location coffre annuelle	A PARTIR DE 77,50 € HT/AN

(1) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(2) Pour toute demande de document ou de recherche (hors relevé de compte et imprimé unique fiscal)



BANQUE À DISTANCE

Gestion du compte à distance par internet

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel ⁽¹⁾

Tout Professionnel, Entreprise et Association

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)

GRATUIT

CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements internes au périmètre professionnel, gestion des effets) (virements externes non inclus: cf page 14)

10,50 €/MOIS

CAEL Vue Déléguée Utilisateur

GRATUIT

Ce service de banque à distance sur Internet est accessible depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
- Notre application mobile Ma Banque

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS



Bon à savoir !

Avec son application MA BANQUE, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services :

- Consultation de vos comptes, passage d'ordres de bourse.
- Simulation en ligne.
- Contact avec votre agence, n° d'urgences, prise de rendez-vous.

Disponible gratuitement sur App Store, Google Play, ma banque d'où je veux, quand je veux.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

Certificats électroniques

Ma Signature EDI ⁽¹⁾	5 €/MOIS
Signature Performance ⁽²⁾ (Plus commercialisé depuis 2024)	3 €/MOIS
Swift 3SKey ("Swift Secure Signature Key"), par clé USB	109,17 € HT COTISATION POUR 3 ANS
Certeurope (pour usage sphère publique)	Nous consulter

Services d'échanges de données informatisées

1 - EDI WEB ⁽³⁾

Abonnement mensuel EDI WEB (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	26,50 €
Tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers)	0,05 €/ligne

2 - EBICS T et TS ⁽³⁾

Abonnement mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
- EBICS T (transport)	55 €
- EBICS TS (transport et signature)	55 €
Tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers)	0,05 €/ligne

3 - SwiftNet ⁽³⁾

Abonnement mensuel	111 €
Tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers)	0,05 €/ligne

Securiban

Frais de mise en place	35 €
Par demande de vérification	0,70 €

- (1) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.
- (2) Le certificat signature performance est utilisé dans le cadre d'un abonnement EDI WEB et/ou CAEL Pro Rib Titres.
- (3) Coût de l'abonnement hors frais à l'opération.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Espèces

Retraits d'espèces hors automates	10 €
Versements d'espèces en agence et sur nos automates de dépôts	
- Dépôt d'espèces (franchise : 5 dépôts/mois/ client)	2,00 €
- Ecart de comptage (franchise : 1 écart/mois /client)	5 €
Abonnement mensuel Centre Fort	
- Clients CR	Nous consulter
- Autres clients	

Chèques

Frais envoi automatique de chéquier ou de carnet de remises à domicile par pli simple	GRATUIT
Frais envoi automatique de chéquier ou de carnet de remises à domicile en lettre suivie	9,90 €
Frais envoi de chéquier ou de carnet de remises en agence	5 €
Frais envoi chéquier ou carnet de remises reçu en agence et envoyé au domicile sur demande du client :	
- envoi par pli simple	2 €
- envoi en lettre suivie	9,90 €
Commande de carnets de remises de chèques	1 €
Remise de chèques	GRATUIT
Frais d'émission de chèque de banque	15,00 €/CHEQUE
Frais destruction de chéquier (chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au -delà de 60 jours, ou pli avisé non réclamé ou pli refusé par le destinataire)	7 €
Confection de lettres-chèques	Nous consulter
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu	
Forfait	13 € HT
+ par chèque	1,75 € HT
Frais d'opposition chèque ou chéquier par l'émetteur	20 €

Monétique

1 - Les cartes bancaires

Carte Libre Service Bancaire Locale	10 €/AN
Carte dépôt de fonds	20 €/AN
Carte Mastercard à autorisation systématique	39 €/AN
Carte Mastercard Business	59 €/AN
Carte Mastercard Exécutive Business/ Business World/ (Débit immédiat ou Débit fin de mois)	155,00 €/AN
Frais envoi automatique de la carte à domicile par pli simple	GRATUIT
Frais envoi de la carte en agence	5 €
Frais carte reçue en agence et renvoyée au domicile sur demande du client :	
- Envoi par pli simple	2 €
- Envoi en recommandé avec avis de réception en France (frais de poste inclus)	10,40 €
- Envoi en recommandé avec avis de réception à l'étranger (frais de poste inclus)	20,80 €
Modification des plafonds d'utilisation	
- Par Internet ou en agence à la demande du titulaire de la carte (dans les habilitations de l'agence)	GRATUIT
- En agence à la demande du titulaire de la carte (au-delà des habilitations de l'agence)	
	10 €

Rédition du code confidentiel	14 €
Commande ou remplacement de la carte en urgence	16 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration ou volée	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue	12 €
Frais de recherche de documents (Duplicata de relevés BUSINESS)	
Forfait	7,50 € HT
+ par document	1,75 € HT
Demande de justificatif carte y compris télécollecte	20 € HT



Bon à savoir !

40% de réduction à compter de la 2ème carte sur un même compte.
Les réductions s'appliquent sur les cotisations les moins chères et sont directement déduites des montants des cotisations annuelles.

2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	
- par la banque	
- par le titulaire	
- par l'entreprise	GRATUIT

3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits ⁽¹⁾ dans les pays de l'Espace Economique Européen ⁽²⁾, en zone euro ⁽³⁾

Caisse Régionale	GRATUIT
Crédit Agricole	GRATUIT
Autres banques zone euro :	1€/RETRAIT
- Carte Mastercard Executive Business/ Business World	A PARTIR
- Carte Mastercard Business	DU 5 ^{ÈME} RETRAIT/MOIS

Retraits d'espèces en devises

Retraits d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Carte Mastercard Executive Business/ Business World	GRATUIT
- Autres cartes pro	
• Frais fixes	5 €/RETRAIT
• Frais variables	3,50% DU MONTANT DE L'OPERATION ⁽⁴⁾
• Frais de change éventuels	

Retraits d'espèces en devises hors Espace Economique Européen

- Carte Mastercard Executive Business/ Business World	GRATUIT
- Autres cartes pro	
• Frais fixes	5 €/RETRAIT
• Frais variables	3,50% DU MONTANT DE L'OPERATION ⁽⁴⁾
• Frais de change éventuels	

4 - Retrait d'espèces

Relais CA	GRATUIT
-----------	---------

- (1) Retraits en euros ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen (conformément au règlement Européen n 1230/2021).
- (2) L'Espace Economique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Echange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (3) La zone EURO couvre 20 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican).
- (4) Des frais de cours de change des réseaux bancaires ou des frais des banques étrangères, indépendants de notre volonté, peuvent être débités.

5 - Paiements par carte

Paiement par carte en euro ⁽¹⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) **GRATUIT**

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

- Carte Mastercard Executive Business/ Business World **GRATUIT**
- Autres cartes pro
 - Frais fixes **1 €/OPERATION**
 - Frais variables **3,50 % DU MONTANT DE L'OPERATION⁽³⁾**
 - Frais de change éventuels ⁽²⁾

Autre paiement par carte ⁽⁴⁾

- Carte Mastercard Executive Business/ Business World **GRATUIT**
- Autres cartes pro
 - Frais fixes **1 €/OPERATION**
 - Frais variables **3,50 % DU MONTANT DE L'OPERATION⁽³⁾**
 - Frais de change éventuels

6 - Acceptation des paiements par carte en euros

Commission sur chiffre d'affaires

Types de contrats Nous consulter

En proximité **Nous consulter**

À distance **Nous consulter**

Option « petit commerçant » : ch. d'affaires CB
< 12000 €/an **3,33 € HT**

Cartes de domiciliation TPE
- Hors AVEM **8,33 € HT**
- TPE AVEM **GRATUIT**

Recherche Remise monétique (forfait) **12,96 € HT**

Offre 3 X CB
- Commission sur partie crédit **Nous consulter**

Équipements en proximité

Matériels

Smart TPE mobilité ⁽⁵⁾ plus commercialisé Forfait de service à partir de **11,17 € HT /Mois**, commission en fonction du service et des options.

TPE IP Fixe **Nous consulter**

TPE IP Portable **Nous consulter**

TPE GPRS Fixe **Nous consulter**

TPE GPRS Portable **Nous consulter**

TPE éditeur lecteur de chèques **Nous consulter**

TPE Android Autonome et TPE Android+ **Nous consulter**

- (1) En euros ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Économique Européen (conformément au règlement Européen n° 1230/2021).
- (2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine
- (3) Des frais de cours de change des réseaux bancaires ou des frais des banques étrangères, indépendants de notre volonté, peuvent être débités.
- (4) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021
- (5) Smart TPE mobilité fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Smart TPE mobilité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE mobilité avec AVEM *.

* AVEM : Société par actions simplifiée au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé 14 rue Louis Bleriot - CS 10038 - 35172 BRUZ Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

UP2PAY Mobile offre 1^{ère} génération - plus commercialisée depuis juillet 2023

- achat lecteur 29 € HT par lecteur

commission monétique par transaction 1,75 %

- location lecteur (abonnement mensuel) 17 € HT

commission monétique Nous consulter

UP2PAY Mobile offre 2^{nde} génération

Paielement à l'usage

Offre avec lecteur : frais d'installation 29 € HT

Offre 100% mobile : frais d'installation 10 € HT

Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation 39 € HT

Commission monétique par transaction 1,75 %

Paielement par abonnement

Offre avec lecteur : frais d'installation 29€ HT

Offre 100% mobile : frais d'installation 10 € HT

Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation 39 € HT

Abonnement mensuel 15,50 € HT

Commission monétique par transaction Nous consulter

UP2PAY Caisse Digitale

offre standard (plus commercialisée) - abonnement mensuel 89 € HT

commission monétique Nous consulter

offre Pro - abonnement mensuel 99 € HT

commission monétique Nous consulter

UP2PAY PAR LIEN

offre ACCESS

- frais d'installation 50 € HT

- abonnement mensuel Aucun

- tarif lien (*exonération TVA article 261 C 1° CGI) 1 € * / Lien

- commission monétique par transaction 1 % (cartes EEE) / 2 % (cartes hors EEE)

offre STANDARD

- frais d'installation 50 € HT

- abonnement mensuel 10 € HT

- tarif lien (*exonération TVA article 261 C 1° CGI) 0,40 € * / Lien

- commission monétique par transaction 0,60 % (cartes EEE) / 2 % (cartes hors EEE)

UP2PAY e-transactions ⁽¹⁾

Les services UP2PAY e-transactions (option du contrat d'acceptation)

Offre 1ère génération - plus commercialisée depuis le 01/03/2024

- Offre ACCESS	
abonnement mensuel	17 € HT
frais de processing par opération	0,15 €
- Offre PREMIUM	
abonnement mensuel	20 € HT - GRATUIT la 1 ^{ère} année
frais de processing par opération	0,10 €

Les services UP2PAY e-transactions (option du contrat d'acceptation)

Offre 2nde génération

Offre ACCESS	
- Abonnement mensuel	17 € HT
- Frais de processing par opération	0,20 €
Offre PREMIUM	
- Abonnement mensuel	20 € HT - GRATUIT la 1 ^{ère} année
- Frais de processing par opération	0,15 €

Offre e-commerce CAWL (commercialisée depuis le 12 mai 2025)

Offre à l'usage	
- Commission monétique par transaction *	1,20% (cartes EEE) 2% (cartes PRO) 2,50% (cartes hors EEE)
- Frais de processing par opération	0,20 €

* Si le montant des commissions monétiques n'atteint pas 10€, le client sera facturé de la différence entre les commissions perçues et le montant de 10€.

Offre à l'abonnement	
- Abonnement mensuel	24,17 € HT
- Commission monétique par transaction	0,80% (cartes EEE) 1,70% (cartes PRO) 2,20% (cartes hors EEE)
- Frais de processing par opération	0,10 €

Offre Téléphone Fax Courrier (TFC) - plus commercialisée depuis 2021

Abonnement mensuel	16,46 € HT
--------------------	------------

Prélèvements SEPA ⁽²⁾ (SDD) ⁽³⁾ émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA ⁽²⁾ (ICS) auprès de la Banque de France	73 €
Susceptible de variation selon tarification de la Banque de France	

Pack prélèvement SEPA soumis à la souscription au préalable du service EDI WEB, transmission des remises, crédit en compte à l'échéance du prélèvement.	Abonnement mensuel à partir de 5 €
---	------------------------------------

(1) L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

(2) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican, Andorre et Royaume-Uni

(3) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(4) Si Transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet.

Prélèvements SEPA ⁽¹⁾ télétransmis à l'encaissement ⁽⁴⁾

- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,27 €
- par prélèvement SDD B2B	0,37 €

Traitement des rejets :

- impayé SEPA à la charge du remettant	GRATUIT
- rejet technique	

Prélèvements SEPA (SDD) reçus ⁽¹⁾

Service d'information d'un 1 ^{er} prélèvement SEPA	1,10 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	12 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE	
- mise en place	GRATUIT
Révocation, Opposition sur SDD	GRATUIT

Virements émis ⁽¹⁾

Virement SEPA : libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen ⁽²⁾ soumis au règlement CE n° 1230/2021 et Monaco (zone SEPA sauf Suisse ^{(1) (3)})

Les virements SEPA émis vers des pays non membres de l'EEE⁽²⁾ (Royaume-Uni et Suisse) ⁽³⁾ sont facturés selon les conditions des virements internationaux

Virements en €	Occasionnel	Occasionnel télétransmis (dont virements instantanés) ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	Permanent
----------------	-------------	---	-----------

Traitement en agence ou Remise / Reception de fichier

Traitement à l'unité ⁽⁶⁾	Agence ou Papier	Internet ⁽⁵⁾	EDI ⁽⁴⁾	
- au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
- au sein du groupe Crédit Agricole *	20 €	0,35 €	0,27 €	1,40 €
- hors groupe Crédit Agricole	20 €	0,35 €	0,27 €	1,40 €

* dans toutes les Caisses Régionales du Crédit Agricole

- (1) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican, Andorre et Royaume-Uni.
- (2) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.
- (3) La Suisse et le Royaume-Uni n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 1230/2021, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (4) Si Transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet.
- (5) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (6) Frais prélevés à chaque virement.

Virements internationaux (y compris virements SEPA de et vers la Suisse et le Royaume-Uni)	Occasionnel Agence	Occasionnel ⁽¹⁾ télétransmis	Permanent
Traitement à l'unité ⁽²⁾	0,10 % du Mt Mini 23,40 € Maxi 76,10 €	0,08 % du Mt Mini 18,70 € Maxi 60,85 €	0,10 % du Mt Mini 23,40 € Maxi 76,10 €

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre 15,60 €

Virement Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)

- papier 30 €
- télétransmis EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet 4,15 €

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

- virement SCT à l'opération (SEPA Crédit transfert) 0,27 €
- frais d'envoi (papier et mail) FORFAIT 1,15 €
- papier 1 €
- mail 0,05 €



EFFETS DE COMMERCE

Effets à l'encaissement ou à l'escompte

Effet Support papier :
Traitement par effet 15,00 €

Effet Télétransmission

- par EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwiftNet 0,27 €
- par CAEL Pro Rib Titres 0,27 €

Traitement par effet

Agio minimum sur escompte 9 €

Effets au paiement

Rejet d'effet sans provision 20 €

Autres facturations

Annulation, réclamation, prorogation, changement de domiciliation 20,80 €

Effet impayé 20,80 €

Restitution d'effet impayé 20,80 €

Frais de recherche d'effet 17,33 € HT

(1) Si transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, Swiftnet.

(2) Frais prélevés à chaque virement.



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention ⁽¹⁾	
- par opération	8 €
- maximum par mois	160 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,30 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	13,40 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé ⁽²⁾	
- d'un montant ≤ 50 €	30 €
- d'un montant > 50 €	50 €
Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	20,45 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	GRATUIT
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision ⁽³⁾ (commission d'intervention incluse), par prélèvement	
- d'un montant ≤ 20 €	MONTANT DU PAIEMENT
- d'un montant > 20 €	20 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre que défaut de provision	
- Internet	GRATUIT
- En agence	10 €
Frais de rejet de virement faute de provision	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement faute de provision	20,00 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE :
- Frais de saisie	85 € SAISIE VAIN 100 € SAISIE OPERANTE

- (1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision.
- (2) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (3) Gratuité en cas de nouveau rejet du même prélèvement



FINANCEMENTS BANCAIRES

Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾ (prélèvement trimestriel)	0,07 %

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	
Tous professionnels	1 % MINI 300 €
Promotion Immobilière	1 % MINI 1100 €
Frais de dossier pour renouvellement	
Tous professionnels	0,70 % MINI 130 € MAXI 560 €
Promotion Immobilière	0,70 % MINI 1100 € MAXI 3300 €
Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾ (prélèvement trimestriel)	0,07 %
Commission d'engagement (ou de confirmation)	
Tous professionnels	0,15 %
Promotion Immobilière	de 0,50 % à 1 %
Intérêts débiteurs ⁽²⁾	NOUS CONSULTER
Commission d'immobilisation	NOUS CONSULTER
Frais de dossier Agil'appro : mise en place et renouvellement ⁽³⁾	
- Montant ≤ 50 000 €	120 €
- Montant > 50 000 €	150 €

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	1 % MINI 130 €
Frais de dossier pour renouvellement (forfait)	130 €
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
- minimum par effet (agios mini)	9 €

Billet de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	1 % MINI 130 €
Frais de dossier pour renouvellement	130 €
Intérêts	NOUS CONSULTER
Commission de non-utilisation	NOUS CONSULTER

Affacturage

Affacturage ⁽⁴⁾	Sur Devis
----------------------------	-----------

Ligne de Trésorerie Collectivités Publiques

Frais de dossier pour mise en place	0,10 % MINI 130 €
Commission d'engagement	0,15 % MINI 130 €

- (1) Assiette = somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre
- (2) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : $TRCAM = 70 \% TMCT + 3.79 \%$ où le $TMCT = 50 \% Euribor 3 \text{ mois} + 10 \% \text{ taux des appels d'offre de la BCE} + 10 \% \text{ taux de prêt marginal au jour de la BCE} + 30 \% \text{ taux des BTAN 2 ans (Bons du Trésor à intérêts annuels)}$.
- (3) Hors frais de garantie éventuels.
- (4) Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France, Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr)

Crédit court terme

Frais de dossier à la mise en place Tous professionnels Collectivités Publiques	1 % 0,10 %	MINI 300 € MINI 300 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle (pour les limites) : Escompte financier et CT amortissable	0,70 % GRATUIT	MINI 130 €	MAXI 560 €
Réalisation CT sur billet financier Intérêts	Nous consulter		

Crédit moyen terme d'investissements

Frais de dossier Crédit MLT	
Entreprises	1 % MINI 550 €
Grandes entreprises	0,50 % MINI 1000 €
Collectivités Publiques	0,10 % MINI 550 €
Frais de dossier Prêt CUMA	200 €
Dossier complexe Crédit MLT	Sur Devis
Taux	Nous consulter

Crédit Bail

Frais de dossier	0,50 % MINI 130 €
Taux	Nous consulter

Autres Financements

Location longue durée flotte de véhicules	Nous consulter
Financement sur lieux de vente Business to Business	Nous consulter

Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement	Nous consulter
Frais de dossier à la mise en place	
- Tous Professionnels	0,55 % MINI 90 €
- Promotion Immobilière	650 €
Frais de dossier complexe	Sur Devis
Mise en place Viticulture (caution France Agrimer)	
- frais de dossier (forfait)	150 €

Frais de mise en place des Garanties bancaires

Hypothèque maritime, aérienne, fluviale - mise en place	500 €
Nantissement	
- fonds de commerce	180 €
- parts de société ou d'actions	300 €
- titres ou épargne externe	282 €
- titres ou épargne Crédit Agricole Aquitaine	108 €
- produit d'assurance PREDICA	108 €
- produit d'assurance autre	223 €
Gage meubles corporels sur matériel et outillage	180 €
Cession de créance notifiée	50 €
Gage sur véhicule	75 €
Warrant	75 €

Mainlevées ou modifications de garanties partielles ou totales

Sans avenant*	
Sur nantissement de fonds de commerce ou de parts de sociétés, matériel, hypothèque conventionnelle, aérienne, fluviale, maritime, autres garanties	131 €
Sur nantissement de titres ou de contrats d'assurance, gages	30 €
Avec avenant*	
par avenant	340 €

* un avenant au contrat de prêt est nécessaire si une caution solidaire reste garante du contrat de prêt après la mainlevée demandée.

Autres frais

Modification sur financement réalisé	
- compte payeur, date d'échéance, périodicité, changement d'objet	30 €
- complexe	Nous consulter
Réaménagement de prêt (standard et dérogatoire)	1 % DU CAPITAL DÛ 520 € MINI
Duplicata de contrat de prêt ou autre document	34,17 € HT
Attestation ou Certificat de prêt	8 €
Rédition du tableau d'amortissement	6,67 € HT
Edition de décompte de remboursement anticipé	29 €
Frais de recherche sur crédit	NOUS CONSULTER
Désolidarisation / mutation de prêt (emprunteur)	
- pour 1 prêt	340 €
- par prêt supplémentaire	70 €
Transfert de prêt (groupe Crédit Agricole) : par prêt	1 % DU CAPITAL DÛ MINI 520 € MAXI 1040 €
Opposition à une compagnie d'assurance	66 €
Situation des engagements : relevé Aide au bilan (ex Compta Prêt)	34,17 € HT
Reports d'échéances	
tous professionnels	40 €
Frais d'échéance en retard	
- mensuelle	22 €
- trimestrielle	31 €
- semestrielle	36 €
- annuelle	41 €
Dénonciation plafond ou limite	30 €
Annulation de dossier après acceptation	135 €
Réclamation complexe	Sur Devis
Etude et rédaction de conventions, contrats spécifiques	Sur Devis
Etude et formalisation des garanties spécifiques	Sur Devis



OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale. Nos Conseillers régionaux de l'Espace International sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Avances en devises

Frais de dossier	
- mise en place	1 % MINI 125 €

Dépôts à terme en devises

- Frais de dossier à la mise en place	65 €
- Rémunération	Consulter l'Espace International

Change

Opération de terme (hors commission de change)	
- mise en place	65 €
- modification	65 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent	
- une commission de change de	0,05 %
- avec un minimum de	20,65 €

Change manuel (billets de banque)	
- Commission d'échange	
Taux de conversion de la devise	3,10 %
- Commission d'opération fixe par bordereau	
Par compte	5,55 €

Frais de dossier sur opération de Flexigain, Flexiterme	
- ouverture	65 €
- tirage	24 €
- prorogation	65 €

Option	
- Mise en place	95 €
- Levée anticipée, modification ou annulation	95 €

Ordre tournant à cours limite	95 €
-------------------------------	------

Portail Change - Abonnement annuel	86 €
------------------------------------	------

Compte en devise

Frais de tenue de compte	20,40 €
--------------------------	---------

Commission de mouvement mensuelle	0,09% avec MINI 7,50€
-----------------------------------	-----------------------

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

- Zone EUROPE SEPA ⁽¹⁾	283 €
- Hors zone EUROPE SEPA ⁽¹⁾	391 €

(1) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican, Andorre et Royaume-Uni.

EXPORT

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devise ou libellés en euros reçus hors zone SEPA	17,50 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
- « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) :	0,15 % ⁽¹⁾
- mini	27,50 €
- « crédit après encaissement » :	0,15 % ⁽¹⁾
- mini	47,50 €
- maxi	185 €
- frais chèque impayé	146,70 €
Effets libres : exportation	0,15 %
	MINI 20,90 € MAXI 117,40 €

Crédits documentaires export

Commission de (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- notification	0,10 % MINI 130 €
- confirmation ⁽²⁾	Consulter l'Espace International
- modification administrative de crédit non échu	117 €
- modification de crédit non échu si CREDOC confirmé	Consulter l'Espace International
- transfert de crédit	0,15 % MINI 364 €
- paiement ou négociation (utilisation ou levée de document)	0,15 % MINI 159 €
- examen des documents	136 €
- examen supplémentaire des documents	77 €
- documents irréguliers	122 €

Remise documentaire export

- Commission d'encaissement	0,20 %
	MINI 61 € MAXI 332 €
- Commission d'acceptation	52 €

Garanties bancaires reçues (à première demande et garanties "stand by")

Commission (les faits proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- notification	0,10 % MINI 135 €
- mise en jeu	0,125 % MINI 200 €
- étude de texte	Sur Devis
- modification	117 €

(1) du montant contre-valeur Euros

(2) Aux heures d'ouvertures de votre agence.

IMPORT

Moyens de paiements - paiement/import

Virements en devise ou libellés en euros émis
hors zone SEPA :

- option frais «Share» ⁽¹⁾
 - en agence 0,10 % MINI 23,40 € MAXI 76,10 €
 - Télétransmis (EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwiftNet) 0,08 % MINI 18,70 € MAXI 60,85 €
- option frais «Our» ⁽²⁾
 - mini 22 €
 - + majoration des frais des banques étrangères Réel

Emission de chèques 0,15%
MINI 29 € MAXI 117 €

Effet libre : importation 0,15%
MINI 29,90 € MAXI 117,40 €

Copie de virement Swift 15 €

Les moyens de paiement SEPA utilisables pour les opérations internationales sont explicités dans le chapitre “Moyens et opérations de paiement”.

Crédits documentaires import

Commission de (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- ouverture (par trimestre indivisible) de 0,25 % à 0,75 % MINI 135 €
- utilisation ou levée de documents 120 €
- modification (hors montant et durée) 120 €
- modification (montant et/ou durée) de 0,25 % à 0,75 % MINI 135 €
- paiement différé (par mois indivisible) 0,125 % MINI 104 €
- documents irréguliers 147 €

CA-eTrade :

- frais d'installation 275 €
- abonnement mensuel 52 €

Remise documentaire import

- Commission d'encaissement 0,20 %
MINI 61 € MAXI 332 €
- Commission d'acceptation 52 €

Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

(1) Seuls les frais du Crédit Agricole d'Aquitaine sont à la charge du donneur d'ordre

(2) Tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre

Garanties bancaires émises et Cautionnements

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- caution primeur	0,75 % flat MINI 150 €
- engagement par trimestre indivisible	de 0,25 % à 0,75 % MINI 135 €
- mise en jeu	0,125 % MINI 224 €
- modification (hors montant et durée)	120 €
- modification (montant et/ou durée)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 130 €
- frais de dossier (acte standard)	0,55 % MINI 150 €
- frais de dossier (acte complexe)	0,55 % MINI 317 €
- étude de texte (ou demande sans suite)	280 €
- mainlevée	28 €

Divers

Frais de Swift	23 €
----------------	------

Bon de cession	114 €
----------------	-------

Frais de recherches et d'investigations

Demande de sort, réclamations, frais de recherche et autres interventions	26 €
---	------

Recherches de fonds égarés :

Frais de dossier :

Europe, SEPA	276,65 €
Europe hors SEPA, autres zones	387,90 €

Intervention du Desk pour la récupération des fonds :	1‰ des sommes récupérées :
Europe, SEPA	mini 276,65 €
Europe hors SEPA, autres zones	mini 387,90 €

Fraudes :

Frais de dossier :

Europe, SEPA	387,90 €
Europe hors SEPA, autres zones	499,20 €

Intervention du Desk pour la récupération des fonds :	1‰ des sommes récupérées :
Europe, SEPA	mini 387,90 €
Europe hors SEPA, autres zones	mini 499,20 €

Attestation diverse	22,90 €
---------------------	---------

Renseignements commerciaux à l'international :

Europe, SEPA	166 €
Europe hors SEPA, autres zones	277 €

Frais de courrier rapide :

France	24,17 € HT
Etranger	35 € HT

Renseignement sur compte :

Recherche simple	15 €
Recherche complexe	27,70 €



ÉPARGNE, TITRES ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie -Compte Excédent Trésorerie	Nous Consulter
Gestion automatisée de versements des excédents de trésorerie	
- Actilibre Tandem Pro / Agri	4,35 €/TRIM
- Sigmapro / Actilibre	9,45 €/TRIM
Déduction pour Epargne de Précaution (DEP Fiscal)	Nous Consulter
Dépôt à terme (DAT), Compte Investissement forestier (CIFA)	GRATUIT
- Ouverture	Nous Consulter
- Rémunération	
Transfert de compte vers une autre banque (hors CAM) livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque (hors CAM) Compte et Plan Epargne Logement, PEP, LEP	105 €

Les placements financiers / opérations de Bourse : frais de courtage

Ordre de bourse en France

Pour achat ou vente d'actions, d'obligations ou de droits

	Abonnement	Courtage par ordre		Frais fixes / ordre		Montant minimum	
		CTO-PERI	PEA/ PEA PME	CTO-PERI	PEA/ PEA PME	CTO-PERI	PEA/ PEA PME
Par agence (à titre exceptionnel)	-	1,20 %	1,20 %	6,10 €	-	16 €	-
Par téléphone au 09 88 22 00 00 (choix «bourse»)	-	1,20 %	1,20 %	6,10 €	-	16 €	-
Par Internet InvestStore Initial	GRATUIT	0,55 %	0,50 %	-	-	9,40 €	-
		Courtage par ordre					
		CTO	PEA/PEA PME				
Par Internet InvestStore Intégral	105 €/AN Exonération à partir de 12 ordres/AN	≤ 500 € : 0,48 %		-	-	-	-
		≤ 1 000 € : 0,99 €	500 < ordres ≤ 1 000 € : 0,18 %				
		> 1 000 € : 0,12 %	> 1 000 € : 0,12 %				

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

Services complémentaires d'InvestStore Intégral

	Forfait CTO	Courtage	Montant minimum CTO
Supplément par ordre de bourse par téléphone au 0 970 808 976	12 €		
Warrants	11 €		

Service de règlement Différé (SRD)

- ordre d'achat	-	0,018 % du montant de l'ordre par jour de portage	5 €
- ordre de prorogation		0,35 % du montant de l'ordre	20 €

Transfert de compte-titres (hors Crédit Agricole) 133,33 € HT/COMPTE

Transfert de PEA/PEA-PME (hors Crédit Agricole) MAX 125 € HT
 - Par ligne Titres côtés 12,50 € HT
 - Par ligne Titres non côtés 41,67 € HT

Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

PAR AN

Compte-Titres sans valeur 1,83 € HT

	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Valeurs étrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,079 % HT	0,29 % HT	0,33 % HT
Frais fixes par ligne*	1,79 € HT	4,33 € HT	4,33 € HT
Montant maximum	375 € HT		

En sus, frais de tenue pour compte Titres 19,17 € HT

* gratuits pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client semestriellement et calculés sur la valeur des titres comptabilisés à la fin du semestre précédent.

Épargne salariale

Tarifs HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement. Ils sont révisables annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1er octobre.

PEE - PEG - PERCOL
 - offres sur mesure Nous consulter

PEI PERCOL-I ENTREPRISES
 Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan Épargne
 Retraite Entreprise Collectif Interentreprises (PER COL-I) Nous consulter

PESR CONVERGENCE ⁽¹⁾
 Plan d'Épargne Interentreprises (PEI) et Plan Épargne
 Retraite Entreprise Collectif Interentreprises (PER COL-I) Nous consulter

Autres services

IFU
 - délivrance GRATUIT
 - duplicata 11 €

Bilan patrimonial Nous consulter

Relevé de titres GRATUIT

(1) L'offre PESR CONVERGENCE est composé de deux plans (PEI et PER COL-I).
 Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 91-93 boulevard Pasteur 75015 Paris - France.



Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon assurance décès PRO ⁽¹⁾ Valeur Prévoyance Multipartenaires ⁽¹⁾	Nous consulter*
Protection revenus PRO ⁽¹⁾ Protection revenus AGRI ⁽¹⁾	Nous consulter*
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle ⁽²⁾ - Initiale - Intégrale	Nous consulter*
Protection Travailleur Isolé ⁽²⁾	Nous consulter*
Accordance ⁽¹⁾ : préparation de la retraite ou de la transmission	Nous consulter*
PrediAgri ⁽¹⁾ : contrat d'assurance vie à cotisation périodique	Nous consulter*
FloriAgri ⁽¹⁾ : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter*

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance responsabilité du Dirigeant / du Mandataire Social	Nous consulter*
Assurance multirisques professionnelle ⁽²⁾	Nous consulter*
Assurance multirisques agricole ⁽²⁾	Nous consulter*
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé ⁽²⁾ - Assurances santé collectives ⁽¹⁾	Nous consulter*

Assurance de vos biens professionnels

Assurance multirisques Entreprise	Nous consulter*
Assurance Cyber Protection ⁽²⁾	Nous consulter*
Assurance véhicule professionnel ⁽²⁾	Nous consulter*
Offre Flottes	Nous consulter*
Assurance des Automoteurs et de manutention ⁽²⁾	Nous consulter*
PACK Pro Nexecur (télésurveillance) ⁽⁴⁾	Nous consulter

* se rapprocher de son conseiller bancaire pour réaliser une étude Assurances ou Prévoyance

- (1) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard– 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.
- (2) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.
- (3) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (4) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercice CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».



RÉSOUTRE UN LITIGE

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence. Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service client. Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse Service Clients - Crédit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex, ou en allant sur notre site Internet : www.ca-aquitaine.fr

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans **un délai de 2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
 - Concernant les contrats assurés par Prédica : Predica – Service Clients 75724 Paris Cedex 15
 - Concernant les contrats assurés par CAMCA : 53 rue La Boétie 75008 PARIS

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence :

- sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale (ou de votre compagnie d'assurance) par une réclamation écrite ; ou
- en tout état de cause dans un délai de deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur bancaire doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par mail: ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

- soit par voie postale : Le médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, M. Xavier De KERGOMMEAUX, médiateur de la consommation- 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>)

Le Médiateur de l'Assurance doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>

Conformément au Code Monétaire et Financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.

Cartographie des zones européennes



● Pays de la zone Euro *

● Pays de l'Union Européenne (U.E.)

● Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

● Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE
INTÉRÊT**

**ET CELUI DE LA
SOCIÉTÉ**

AQUITAINE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE -
Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à
capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage
d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le
N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 – N° TVA : FR 16 434 651 246
– IDU : FR234338_01DJRU.



Ref 8031329

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.